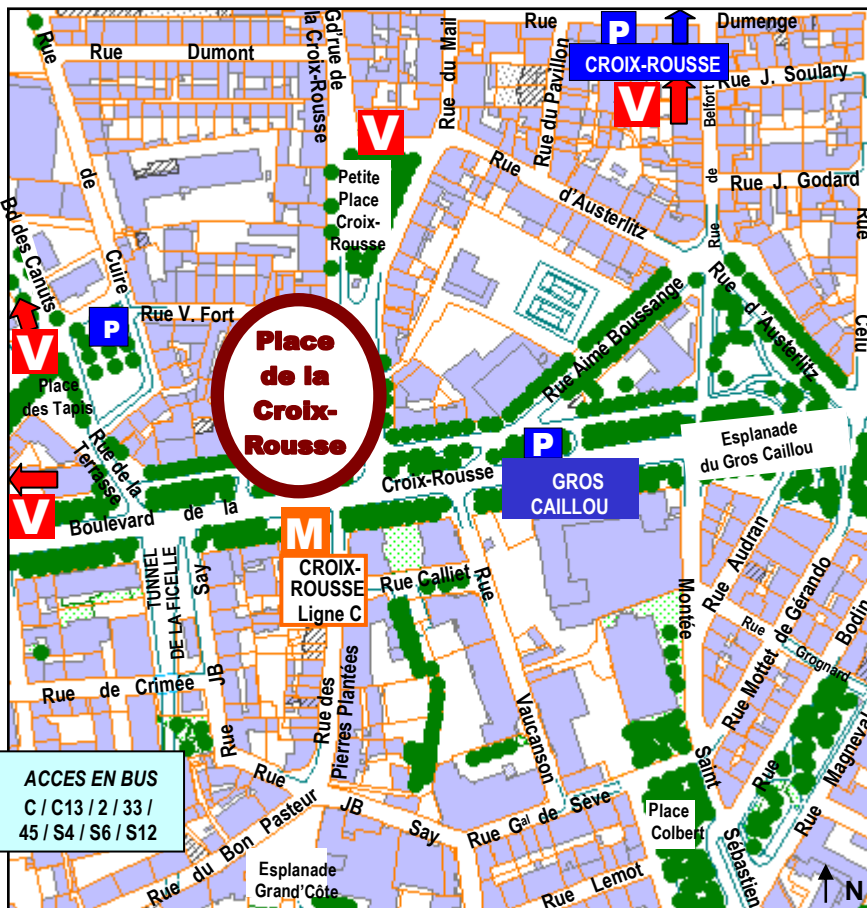


# Place de la Croix-Rousse



Le quartier de la Croix-Rousse s'apparente à un petit bourg au sein d'une grande agglomération. La persistance d'un foisonnement associatif intense est peut-être la conséquence d'un héritage patrimonial original doublement issu de l'industrie des Soyeux et de l'esprit Canut.



## SITUATION et ACCES

### Pour plus d'informations

#### Transports en commun

Tél. 04 26 10 12 12 / Internet [www.tcl.fr](http://www.tcl.fr)

#### VéloV (location de vélos)

Téléphone 0800 08 35 68 / Internet [www.lyon.fr](http://www.lyon.fr)

#### Parkings

Internet Ville de Lyon [www.lyon.fr](http://www.lyon.fr)

(toutes les offres de stationnement)

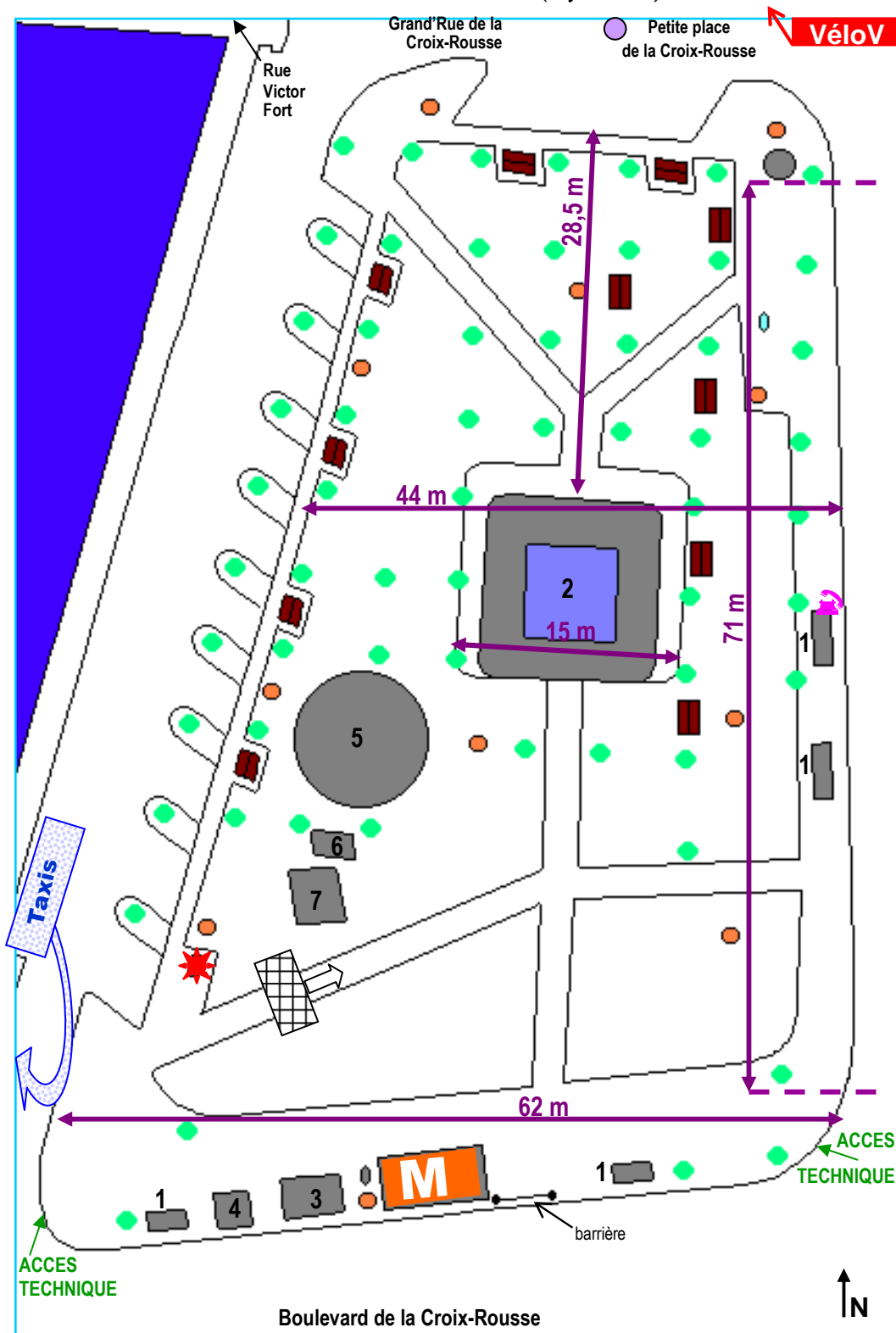
Internet Lyon Parc Auto [www.lpa.fr](http://www.lpa.fr) (parkings LPA seulement)

## Un peu d'histoire...

*Boulevard de la Croix-Rousse* : au 16<sup>e</sup> siècle, les rois Louis XII et François 1<sup>er</sup> ordonnèrent la construction d'une enceinte fortifiée au nord de Lyon, entre Rhône et Saône. Après plus de trois siècles, elle fut détruite en 1865 sur ordre de Napoléon III et son tracé devint celui de l'actuel boulevard. Les deux territoires de la Croix-Rousse - Pentes et Plateau - se trouvèrent à nouveau réunis, l'un et l'autre profondément transformés par l'essor du travail de la soie.

*Gros Caillou* : placé au bout du boulevard en 1891 lors de l'inauguration de la « Ficelle » (tunnel qui relie le bas des Pentes au Plateau) un imposant bloc de pierre provenant d'une moraine glaciaire répond à la dénomination pertinente de « Gros Caillou ».

## Place de la Croix-Rousse (Lyon 4<sup>e</sup>)



### GENERALITES

Charge admissible

Toutes charges

Surfaces disponibles

Environ  
1500 m<sup>2</sup> au total

Accès technique

Libre par abaissement de trottoir au sud-est et sud-ouest de la place

Revêtement

Gohrre avec allées en enrobé

Occupations éventuelles

Manège en permanence

### LEGENDE

★ Arrivée électrique Ville

La Direction de l'Eclairage Public de la Ville ne donnera un avis définitif sur la possibilité ou non de fournir les alimentations demandées qu'après avis favorable de la **commission de sécurité**, étude du dossier **complet**, et selon **ses disponibilités**.

Bien entendu, les alimentations électriques peuvent être demandées à EDF.

- Arbres
- Lampadaires
- Bancs
- ☎ Téléphones
- Toilettes
- Colonne Morris
- 1 Abribus
- 2 Statue
- 3 Kiosque
- 4 Ascenseur métro
- 5 Manège
- 6 Caisse Manège
- 7 Bouche aération métro
- ☐ Possibilité implantation podium

Pour vous procurer un dossier de demande d'Occupation Temporaire de l'Espace Public :

- consulter le site de la Ville : [www.lyon.fr](http://www.lyon.fr) (Sécurité, Manifestations publiques),
- contact service OTEP au standard de la Mairie 04 72 10 30 30
- ou par courrier : Service OTEP - Ville de Lyon - 69205 Lyon Cedex 1